

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences/Absences		Participaient aussi	
Conseillères / conseillers	Titre	Haute direction et invité.es	Titre
Marie-Pierre Lavoie	Présidente	Bertrand Dupain	Directeur général
		Fariba Daragahi	Directrice générale adjointe
Annette Azar-Diehl	Conseillère	Caroline Picard	Directrice générale adjointe
Marie-Christine Claveau	Conseillère		
Patrick Gatien	Conseiller	Sylvain Allison	Secrétaire-trésorier
Robert Filion	Conseiller	Louisa Benhamida	Secrétaire de l'assemblée
Roger Lagassé	Conseiller		

La présidente, Marie-Pierre Lavoie, assume la présidence de l'assemblée.

La présidente souhaite la bienvenue au public. Elle déclare la reconnaissance du Conseil scolaire francophone à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel. Elle invite les membres à un tour de table.

1. Ouverture de la réunion publique

1.1. Ouverture de la réunion

Résolution P-1972-06-2019

Que le conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 8 h 37.

Proposée par : Annette Azar-Diehl

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture de la vision et de la mission

Marie-Christine Claveau procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les membres révisent l'ordre du jour et l'adopte tel que présenté.

Résolution P-1973-06-2019

Que le conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par : Robert Filion

Adoptée à la majorité

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 1

4. Résolution en bloc

4.1. Résolution en bloc

Résolution P-1974-06-2019

Que le conseil d'administration adopte et reçoive en dépôt ses rapports et sa correspondance tels que présentés.

Proposée par : Patrick Gatien

Adoptée à l'unanimité

4.2. Correspondance

4.3. Rapport d'immobilisation

Le secrétaire-trésorier présente des mises à jour et développements au sujet de divers dossiers immobiliers.

5. Secteur de la direction générale

5.1. Rapport départs d'élèves

Le directeur général présente des renseignements au sujet de départs d'élèves. Le directeur fera un suivi en septembre, car les données ne sont pas complètes. Il donne néanmoins quelques chiffres sur les progressions des huit dernières années. Il indique une augmentation du nombre d'élèves au secondaire de la 8^e à la 12^e année.

5.2. Proposition BAFF (SFU) - Module communauté du CSF

Le directeur général fait un suivi sur la proposition du directeur général du BAFF, M. Gino LeBlanc. Au dernier CA, M. Leblanc était venu présenter le projet de partenariat entre le CSF et SFU. Une rencontre avec la direction d'Anne-Hébert a suivi, il y aurait une salle disponible pour accueillir les étudiants. Le directeur général précise qu'il sera également envisagé d'utiliser une salle de l'annexe Henderson. Une proposition officielle sera faite au mois d'octobre pour recevoir les étudiants au mois de janvier. Le directeur général recommande l'intégration de ces étudiants dans nos écoles pour leur stage d'observation et encourage le début du recrutement à partir de décembre. La première cohorte concernerait une dizaine d'étudiants de janvier à juin, qui seraient présents dans l'école pendant 8 semaines au total.

5.3. Projets éducatifs 2019-2020 / Réalisation plan stratégique

Le directeur général présente un sommaire des projets éducatifs des écoles pour l'année 2019-2020 ainsi que la réalisation du plan stratégique du CSF. Le directeur remercie le personnel du SCFP pour sa collaboration au comité des partenaires pour la préparation du projet éducatif des écoles. Le directeur général rappelle que plusieurs fonds composent le fonds global des projets éducatifs d'un montant total de 350 000 \$. Chaque école reçoit un montant global de 5 000 \$ qui s'ajoute à la somme calculée au prorata du nombre d'élèves inscrits (30 \$ par élève). Le directeur présente le document compilant tous les projets éducatifs des écoles. Il rappelle qu'en fin d'année chaque école fournit un bilan détaillé des dépenses pour ce budget.

5.4. Retour Relais-franco

Le directeur général fait une présentation sur l'édition 2018-2019 du Relais-franco et propose de reconduire le contrat avec Cycling BC. Le directeur général recommande de poursuivre le même fonctionnement pour le déroulement, à savoir un jour de vélo et un jours de repos pendant lequel les élèves se chargent de la logistique (préparation des repas, des couchages, etc.). Il conseille de conserver également le même nombre d'élèves, soit une cinquantaine pour des raisons de sécurité. Il invite à commencer les inscriptions en septembre afin de permettre aux participants de s'entraîner plus tôt dans l'année. L'organisme partenaire de cet événement Cycling BC a proposé de créer un mini relais franco en réalisant des distances plus courtes et destiné à des élèves plus jeunes. Les membres du CA discutent des moyens de financement complémentaire pour ce projet. Le secrétaire-trésorier soutient le partenariat avec Cycling BC. Un membre du CA soulève la question de l'appel d'offres. Le DG déclare que comme

l'organisme est à but non lucratif il n'est pas nécessaire de lancer un appel d'offres en vertu de la politique d'appel d'offres.

Résolution P-1975-06-2019

Que le conseil d'administration du CSF reconduise l'initiative du Relais-franco pour l'année 2019-2020.

Proposée par : Marie-Christine Claveau

Adoptée à la majorité

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 1

5.5. Mise à jour dotation

Le directeur général présente les mises à jour apportées au dossier de la dotation 2019-2020. Le directeur général remercie le comité de dotation réuni sous la direction de la directrice générale adjointe, Mme Daragahi, et la présidente du syndicat Mme Brisson. Il salue leur travail exceptionnel. Une communication sera faite aux directions d'école pour expliquer les changements dans leur budget. Pour la première fois cette année, les directions d'école percevront une dotation pour les heures d'APS de la rentrée de septembre. Cela permettra de maintenir les contrats de ce personnel et de prévoir l'arrivée de nouveaux élèves avec des désignations. Un budget d'urgence est aussi à disposition à hauteur de 150 000 \$ soit 103 h d'APS. Le secrétaire-trésorier félicite les membres du comité pour ce projet et la décision concernant les heures d'APS.

Le directeur général recommande la mise en place d'un cours virtuel obligatoire pour tous les élèves du secondaire, afin de les préparer à ce mode d'apprentissage très courant à l'université.

5.6. Mise à jour mutation

Le directeur général fait une mise à jour des renseignements concernant les mutations et affectations des directions d'écoles et directions adjointes. Il rappelle que le processus est toujours en cours et que les communautés seront informées par communiqué des relations publiques.

5.7. Mise à jour graduation

Le directeur général remercie les membres du conseil d'avoir participé à l'évènement, c'était une grande célébration au cours de laquelle pour la première fois toutes les directions d'école étaient présentes. Il remercie également les partenaires et Mme Brisson.

5.8. Approbation du cours BAA – Production vidéo de l'école Virtuelle

Tous les cours BAA doivent être révisés selon le nouveau gabarit et approuvés par le conseil d'administration. Le document entériné sera envoyé au ministère de l'Éducation pour approbation. Ce processus doit être terminé avant le 1^{er} juillet 2019.

Résolution P-1976-06-2019

Que le conseil d'administration approuve le cours BAA – Production vidéo tel que présenté

Proposée par : Roger Lagassé

Adoptée à l'unanimité

5.9. Conseil Jeunesse - Crescendo et ligue d'impro

Le directeur général fait une mise à jour sur ces sujets. Le directeur présente le document bilan du partenariat avec le conseil jeunesse. Il indique une légère baisse du nombre d'élèves inscrits pour la ligue d'impro. Cela s'explique par le peu de temps qu'ils ont eu pour l'organiser, car c'est un projet qui avait été annulé par l'ancien CA. Il remarque

également un impact moins important pour le projet Crescendo, des représentations de qualité mais un nombre de participant en déclin. Le conseiller, M. Lagassé, salue la créativité et le talent des élèves qu'il a pu observer lors du spectacle. Les membres discutent du budget de ces projets. Le directeur général indique un montant total de 68 000 \$ pour les deux projets. La conseillère, Mme Claveau, ajoute que ces projets réveillent de nouvelles compétences chez les élèves tout en leur permettant de pratiquer la langue française dans un nouveau contexte. Le directeur général indique qu'un projet pilote d'une ligue d'impro pour les élèves de 5^e et de 6^e années devrait se développer prochainement. Il est convenu que les deux projets soient reconduits l'année prochaine.

5.10. Calendrier scolaire 2019-2020 - APÉ école Anne-Hébert

L'APÉ de l'école Anne-Hébert demande au conseil d'Administration un retour à la décision initiale et l'annulation de la décision prise le 18 mai 2019 (calendrier proposant une semaine supplémentaire de pause en automne). Le conseiller, M. Gatien, explique que la communauté n'était pas informée que les enseignants de l'école avaient également eu le droit de voter sur les options du calendrier. Ils ont indiqué que cette proposition a été soulevée par le personnel enseignant et la direction d'école et demande un retour à la première décision du CA de conserver un calendrier avec 8 minutes supplémentaires par jour pour les congés. La conseillère, Mme Claveau, questionne le rôle et l'implication du comité des partenaires dans ce processus et soulève ces défaillances dans cette situation. Le directeur général recommande le retour d'un groupe de travail sur les calendriers pour empêcher ce type de confusion.

Résolution P-1977-06-2019

Que le conseil d'administration annule la décision prise le 18 mai 2019 d'accorder 11 minutes supplémentaires au calendrier scolaire pour l'année 2019-2020 et revienne à la résolution initiale P-1942-03-2019.

Proposée : Patrick Gatien

Adoptée à l'unanimité

5.11. Invitée FFCB

La présidente de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB), Mme Padminée Chundusing, est invitée à présenter les dossiers de partenariat au CA public. Elle propose d'accompagner les parents immigrants dans leur intégration. Elle invite le CSF et les autres partenaires francophones à se réunir pour former un comité et engager des discussions ensemble devant le ministère.

5.12. Invité RésoSanté

Le directeur général de Réso-Santé, M. Benjamin Stoll, est invité à présenter les dossiers de partenariat au CA public.

5.13. Invitée Société historique

Le président de la Société historique francophone de la Colombie-Britannique, M. Maurice Guibord, est invité à présenter les dossiers de partenariat au CA public.

6. Pause

6.1. Début de la pause à 10 h 57

6.2. Retour aux délibérations 11 h 17

7. Secteur du secrétaire-trésorier

7.1. Planification immobilière quinquennale 2020-2021

Le secrétaire-trésorier présente la planification immobilière quinquennale 2020-2021. Ce document fut élaboré en collaboration avec les membres du conseil d'administration. Le secrétaire-trésorier présente la lettre envoyée au

ministre Fleming. Le CSF réclame plus de flexibilité au ministère pour lui permettre d'accorder une éducation équivalente à celle des anglophones. Le secrétaire-trésorier explique que le CSF n'a pas voulu placer de priorité parmi ses écoles contrairement aux instructions données par le ministère. Toutes nos écoles sont des priorités dans l'acquisition et le développement de meilleurs espaces pour nos élèves. Il ajoute que les communautés placées au-dessus de la ligne noire dans son document représentent celles qui ont fait l'objet d'un gain en première instance de notre cause juridique. La recherche d'acquisition de terrain est très active. Pour les communautés en dessous de la ligne, certaines ont fait des gains partiels avec la cause juridique et nous les avons portés en appel. Nous souhaitons que le ministère reste flexible et accorde le financement à des projets immobiliers pour lesquels nous avons trouvé un terrain bien que l'école figure en dessous de la ligne. Cela afin de faciliter notre travail et d'accélérer le processus.

Résolution P-1977-06-2019

Que le conseil d'administration adopte la planification immobilière quinquennale 2020-2021 telle que présentée.

Proposée : Patrick Gatien

Adoptée à l'unanimité

7.2. Budget

Le secrétaire-trésorier présente le budget préliminaire 2019-2020. Le secrétaire-trésorier précise que la nouvelle allocation accordée aux APS représente un investissement d'un million supplémentaire par rapport aux années précédents et un total de 5 millions. Il rappelle que c'est un choix du CSF, car le ministère accorde uniquement 2 millions pour les heures d'APS. Il revient sur le choix de suppression des classes à niveau triple, cela a représenté 1,4 million du budget. Enfin, il présente en détail les données du rapport du budget préliminaire.

7.3. Arrêté du budget préliminaire 2019-2020 - 1^e lecture

Résolution P-1978-06-2019

Que le conseil d'administration propose la première lecture de l'arrêté Budget préliminaire 2019-2020 tel que présenté.

Proposée par : Annette Azar-Diehl

Adoptée à l'unanimité

7.4. Budget préliminaire 2019-2020 - 2^e lecture

Résolution P-1979-06-2019

Que le conseil d'administration propose la deuxième lecture de l'arrêté Budget préliminaire 2019-2020 tel que présenté.

Proposée par : Roger Lagassé

Adoptée à l'unanimité

7.5. Recommandation de procéder à la 3^e lecture et à l'adoption de l'arrêté Budget préliminaire 2019-2020

Résolution P-1980-06-2019

Que le conseil d'administration recommande de procéder, en cette même réunion, à la troisième lecture et à l'adoption de l'arrêté Budget préliminaire 2019-2020.

Proposée par : Patrick Gatien

Adoptée à l'unanimité

7.6. Budget préliminaire 2019-2020 - 3^e lecture et adoption de l'arrêté Résolution

Résolution P-1981-06-2019

Que le conseil d'administration propose, en cette même réunion, la troisième lecture et l'adoption de l'arrêté Budget préliminaire 2019-2020 tel que présenté.

Proposée par : Marie-Christine Claveau

Adoptée à l'unanimité

La présidente remercie tous ceux qui ont travaillé sur ce budget.

8. Secteur de la gouvernance

8.1. Calendrier des rencontres du Conseil d'administration

Le calendrier 2019-2020 des rencontres du CA est présenté. Les membres discutent des rencontres à planifier et de leur disponibilité.

8.2. Comité consultatif du rehaussement de l'éducation autochtone

M. Lagassé présente un rapport du Comité consultatif pour le rehaussement de l'éducation autochtone. Il présente un document adopté par le CCRÉA. La directrice générale adjointe, Mme Picard, émet des doutes sur le déficit réel des écoles concernant l'éducation autochtone. Elle indique que les erreurs de codage ont été faites et que toutes les dépenses vont être vérifiées pour clarifier cette situation. Un suivi devra être fait à ce sujet au mois de septembre.

8.3. Processus de sélection des élèves pour l'AGA de la BCSTA

Le CA donne le mandat à la direction générale d'élaborer et de mettre en œuvre le processus de sélection du groupe d'élèves qui pourraient représenter le CSF lors de l'AGA de la BC School Trustees' Association.

8.4. Délégation d'élèves pour le 72^e congrès de l'ACELF

Le CA donne le mandat à la direction générale d'élaborer et de mettre en œuvre le processus de sélection du groupe d'élèves qui participeront au 72^e congrès de l'Association canadienne de l'éducation de langue française (ACELF). Il est remarqué que le rapport du conseil jeunesse indique que ce dernier s'occupe de choisir les élèves qui participeront au congrès de l'ACELF.

8.5. Lettre au VSB pour solliciter son soutien dans la démarche de gratuité des transports en commun

En soutien à la campagne « Free transit campaign » et poursuivant l'initiative entreprise par le Conseil scolaire du Grand Victoria (SD61), le CA souhaite communiquer avec BC Transit pour demander la gratuité des transports en commun pour les jeunes à Vancouver. Pour le CSF, cela représente de 350 à 400 élèves, ce qui représenterait 150 000 \$ d'économie par année.

Résolution P-1982-06-2019

Que le CA communique avec le VSB, la BCSTA et d'autres organismes dans le but d'obtenir leur soutien dans cette initiative

Proposée par : Annette Azar-Diehl

Adoptée à l'unanimité

8.6. Lettre à BC Transit pour la gratuité des transports en commun

En soutien à la campagne « Free transit campaign » et poursuivant l'initiative entreprise par le Conseil scolaire du Grand Victoria (SD61), le CA souhaite communiquer avec BC Transit pour demander la gratuité des transports en commun pour les jeunes à Vancouver. La présidente Mme Lavoie explique que cela représente un impact écologique

important. Le directeur général recommande que le CSF envoie cette lettre et paraisse comme un précurseur dans cette démarche.

Résolution P-1983-06-2019

Que le CA envoie une lettre à BC Transit pour l'enjoindre à offrir le service de transport gratuit aux élèves de 18 ans et moins, comme cela se fera à partir de septembre 2019 à Victoria.

Proposée par : Marie-Christine Claveau

Adoptée à l'unanimité

8.7. Campagne de sensibilisation pour l'éducation francophone

Les membres discutent de la campagne de sensibilisation #MonéducationNotredroit du CSF lancée le 18 juin 2019 à travers les réseaux sociaux en vue de créer un mouvement national de sensibilisation autour du droit à l'éducation en français en C.-B.. Le directeur général présente les statistiques concernant la portée de la campagne sur les réseaux sociaux. Il indique que jusqu'à maintenant la portée est excellente.

La conseillère de la région de la vallée du Fraser demande que les membres du CA soient informés des décisions que prend le comité de la cause juridique. Aussi, elle demande par quel budget ce projet a été financé. Le secrétaire-trésorier répond que c'est du budget de communication.

9. Questions du public

Plage horaire réservée au dialogue entre la communauté-école et les conseillères et conseillers scolaires sur les sujets à l'ordre du jour.

9.1. Remerciement de Mme Brisson au directeur général pour l'amendement du budget et l'allocation des heures d'APS. Elle revient sur l'effet bénéfique pour les élèves et le personnel.

9.2. Question en ligne concernant la répartition des heures d'APS dans les écoles et le système

Mme Rousseau demande comment les heures d'APS ont été distribuées dans les écoles. La directrice générale adjointe, Mme Daragahi répond que des consultations et des évaluations ont été faites auprès de comité équipes-école, conseillers en adaptation scolaire et d'autres membres du personnel.

La présidente, Mme Lavoie, remercie les membres et tous les employés qui contribuent à l'épanouissement des élèves et au développement de leur éducation.

10. Clôture de la réunion

Résolution P-1983-06-2019

Que le conseil d'administration approuve la clôture de la réunion à 12h 34.

Proposée par : Annette Azar-Diehl

Adoptée à l'unanimité

ADOPTÉ LE



Présidente



Secrétaire-trésorier



Date